|  |
| --- |
| **CADRE DE REPONSE (CRT)**  **Accord-cadre régional de pose en urgence, maintenance et dépose de clôtures anti-sangliers** |
| **Numéro de consultation :** DRAAF-PDL-2025-PRA040787 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le rôle du cadre de réponse est de pouvoir évaluer la valeur technique de l’offre du candidat.

L’offre du candidat devra suivre le plan décrit ci-après. Il devra développer dans chaque partie et éventuelle sous-partie les éléments souhaités, afin de répondre au cahier des charges.

Le candidat est autorisé à faire des renvois à son catalogue et à des éventuelles annexes pour présenter son matériel, ses équipes, ainsi que des exemples de calendrier sur lesquels il est en capacité d’exécuter les prestations attendues.

**Le cadre de réponse est un document obligatoire. Toute offre ne se présentant pas sous cette forme sera déclarée irrégulière sans possibilité de la régulariser**.

L’offre du candidat ne devra pas excéder la limite de 30 pages (hors annexe) pour son offre initiale. La page de garde, les pages « Consignes » et le sommaire ne sont pas comptabilisées. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte.

L’acheteur attribuera le marché sur la base des offres initiales.

La police utilisée doit être la suivante : Arial de taille 10.

Le candidat développera son offre technique sur la base du plan ci-dessous :

1. **Délais et vitesse d’exécution des prestations (20%)**

Le candidat décrit dans cette partie les délais dans lesquels ils peuvent intervenir pour exécuter l’ensemble des prestations prévues par le présent marché ; début de chantier et vitesse d’exécution.

Compte tenu des enjeux sanitaires, la capacité des candidats à réaliser des travaux de pose / dépose / maintenance dans des délais restreints, voir en urgence sera valorisée.

1. **Taille des équipes et capacité à mobiliser rapidement du personnel pour exécuter les prestations dans des délais restreints (20%)**

Le candidat décrit dans cette partie les équipes disponibles dont il dispose, son organisation interne, son personnel, sa capacité à mobiliser rapidement du personnel supplémentaire en cas de besoin, etc.

La capacité à mobiliser rapidement du personnel dans l’objectif d’exécuter rapidement les prestations sera valorisée.

1. **Matériel répondant aux exigences techniques du marché et disponibilité du matériel (15%)**

Le candidat décrit dans cette partie le matériel dont il dispose pour exécuter les prestations (qualité, robustesse, etc.) ainsi que la disponibilité du matériel.

Le candidat met à disposition un catalogue dont la richesse des références sera valorisée.

Disposer de matériel en quantité importante, ou d’une capacité à commander rapidement des quantités importantes avec une gamme de matériel permettant de pallier aux différentes situations rencontrées sera valorisée.

1. **Réponse du candidat au cas pratique (5%)**

Est attendue dans cette partie une réponse des candidats au cas pratique présenté ci-dessous :

**Cas n°1 : Clôture à pose rapide**

Le lundi 1er mars, la personne publique informe par téléphone le titulaire d’un chantier à venir. Il s’agirait d’une clôture de faible ou moyenne résistance à installer le plus rapidement possible pour freiner les mouvements de sangliers provenant d’une zone infectée. La clôture serait un front d’une cinquantaine de kilomètres. Le dessin du tracé n’a pas encore débuté mais le secteur concerné est une plaine majoritairement agricole.

**Cas n°2 : Clôture durable**

Le 15 avril, l’enquête épidémiologique a permis de confirmer la zone des sangliers infectés. Pour endiguer l’épizootie, le maître d’ouvrage vous contacte pour poser des clôtures durables autour de la zone contaminée. La clôture serait un tronçon d’environ 180 kilomètres linéaires. Le repérage cartographique de la zone montre l’entrecroisement inévitable avec des autoroutes et quelques cours d’eau. Une partie de la zone semble également rocheuse et à faibles reliefs.

**Attendus du cas pratique**

Le candidat devra proposer les types de clôtures les plus adaptés aux cas ci-dessus. Il sera évalué sur son expertise technique ainsi que sur la clarté de ses explications et sur ses questions reflétant ses besoins pour faire des propositions destinées au maître d’œuvre et au gestionnaire sanitaire. Le candidat devra prendre en compte l’ensemble des contraintes présentées dans le CCTP et faire part des points de vigilance que le maître d’œuvre devra avoir en tête lors du dessin du tracé des clôtures.

**De manière générale, les candidats peuvent compléter les quatre parties présentées ci-dessous par tout élément mettant en valeur leur offre au regard des exigences du marché.**